

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 29 mars 2017

OBJET :
Reprise anticipée des résultats

Rapporteur : Mme Cadet
Délibération n°3

EXPOSE DES MOTIFS

Conformément aux dispositions de l'article L. 2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, les centres communaux d'action sociale ont la possibilité, à l'instar des communes, d'effectuer une reprise anticipée des résultats de l'exercice antérieur, avant l'adoption du compte administratif correspondant. Cette reprise permet d'intégrer, dans le budget primitif, les déficits ou excédents générés sur l'exercice précédent, et de déterminer le niveau le plus juste de subvention communale à solliciter.

Il est proposé de procéder à la reprise anticipée de l'excédent dégagé à la clôture de l'exercice 2016 conformément au tableau ci-dessous :

Résultat de fonctionnement	
Dépenses de l'exercice	299 835.05 €
Recettes de l'exercice	300 090.26 €
Excédent antérieur reporté	12 984.82 €
<i>Résultats de clôture</i>	<i>+ 13 240.03€</i>
Report en fonctionnement (R002)	13 240.03 €

PROPOSITION

Il est proposé au Conseil d'Administration de procéder à la reprise anticipée du résultat de l'exercice 2016 conformément au tableau ci-dessus.

DELIBERATION

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 31 mars 2017.

Pour extrait,

 **Le Président,**

Michel BREUILLE

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

REUNION DU MERCREDI 29 MARS 2017

**SOUS LA PRESIDENCE DE
MME Nadine CADET VICE-PRESIDENTE DU CCAS**

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	11
Nombre de votants	11

PRESENTS :

Mmes Véronique SAGET, Christine SIMONNET, Annette FRANCISCO, Rosette GIRSCH, Marie-France LACOUR et Janine MARCHAL.

MM. Louis CAUSERO, Guy FRANIATTE, Patrick CAILMAIL et M. Claude CHASSARD.

EXCUSES :

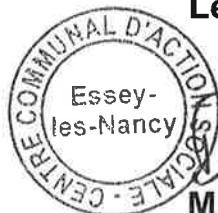
Mmes Myriam LEDROIT, Patricia LANZI et Marie-France METZELARD.
M. Michel BREUILLE.

ABSENTS :

MM. Jean-Pierre BRANDELY et Matthieu RIFF.

Pour extrait,

Le Président,



Michel BREUILLE